

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

MAJORITÉ (43 élus)

« 100 % Asnières »

Chères Asniéroises, Chers Asniérois, nous vous souhaitons une excellente année 2026. Santé, bonheur, prospérité, pour vous et ceux qui vous sont chers.

En décembre 2025 a eu lieu la dernière séance du conseil municipal du mandat 2020/2026, où la majorité municipale a voté de nombreuses délibérations.

Ainsi, à titre d'exemple, nous avons voté une subvention pour l'association Coup de Pouce avec laquelle nous travaillons dans le domaine du soutien scolaire pour les petits Asniérois.

Nous avons aussi attribué des subventions exceptionnelles aux associations Imagine for Margo, Théâtre Armande Béjart, Les Baladines et Arts Martiaux d'Asnières.

Nous avons aussi présenté et analysé les rapports d'activité de différents organismes intervenant sur notre commune : la gestion du cinéma L'Alcazar (CINEZEPHYR ASNIERES SAS), l'exploitation du Service Public des marchés d'approvisionnement (LES FILS DE MADAME GERAUD), l'exploitation de la restauration scolaire et du portage à domicile (SOGERES), l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur le territoire de la Commune (SOCIETE NOUVELLE CENTRALE DE DEPANNAGE ET DE REMORQUAGE), l'exploitation des parcs de stationnement payant d'Asnières-sur-Seine (EFFIA).

Nous avons aussi approuvé une convention avec la SEM Énergies 92 pour la réalisation d'une étude d'opportunité relative au développement de centrales photovoltaïques sur les toitures communales.

Nous avons également voté pour la préemption de certains commerces.

« Centristes-UDI et Macronistes »

2025 a été nationalement et internationalement identique à 2024. Tensions nationales et internationales, incertitudes et craintes sur notre avenir collectif et individuel. Pour 2026, nous vous souhaitons la santé et le bonheur, et puissions-nous construire ensemble à partir de nos différences !

OPPOSITION (10 élus)

« Ensemble Citoyens ! »

L'étude que vous ne verrez pas dans ce magazine

Le Figaro place Asnières 74e ville de petite couronne sur les commerces. Un résultat qui correspond à notre vécu : boutiques vacantes, offre peu diversifiée, centres de quartier qui perdent en attractivité. La préemption commerciale, souvent mise en avant par la municipalité, ne fonctionne qu'avec une stratégie globale d'accompagnement des commerçants.

Ce classement révèle un manque de vision pour le commerce de proximité. Asnières mérite une politique plus ambitieuse pour faire vivre ses quartiers.

Sandrine+Frédérique+Sundjata

Elus.asnieresetvous@ya

« Asnières en commun »

En ce 14/12/2025 où nous devons rendre cette tribune, la fin d'année est hélas à nouveau l'occasion pour M. Aeschlimann de se faire remarquer par son approche très personnelle de la laïcité et la judiciarisation de la vie politique :

- Récidive de l'installation d'une crèche de Noël dans le hall de l'hôtel de ville, alors que la justice vient de décréter que la décision d'installer une telle crèche en 2023 était contraire à la loi de 1905 ;

- Nouvelle poursuite en justice contre ses opposants avec les moyens de la ville (c'est-à-dire votre argent).

Une «dérive procédurière» de sa part était déjà pointée dans un article de Libération en 2006.

L'argent des Asniérois-es mériterait un usage bien plus utile...

Nous vous souhaitons la meilleure année possible !

En 2026, nous continuerons coûte que coûte à défendre l'intérêt des Asniérois-es.

Thomas Bury, Laurent Guillard, Romain Jehanin (président du groupe), Francesca Pasquini et Yeelen Ravier
elus.asnieresencommun@brmail.fr

« Hors groupe - Fariza Ammar »

Tribune non reçue.

« Hors groupe - François Tronchon »

Tribune non reçue.